



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
13 mai 2022  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 12 mai 2022, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que, sous la présidence des États-Unis d'Amérique, le Conseil de sécurité tiendra le jeudi 19 mai 2022 un débat public sur les conflits et la sécurité alimentaire. Dans le but de guider la réflexion dans le cadre du débat, les États-Unis ont établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

La Représentante permanente des États-Unis d'Amérique  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Linda **Thomas-Greenfield**



**Annexe à la lettre datée du 12 mai 2022 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Note de cadrage en vue du débat public organisé le 19 mai 2022 par le Conseil de sécurité sur les conflits et la sécurité alimentaire**

**Objectif**

1. La forte augmentation de l'insécurité alimentaire mondiale menace de déstabiliser des sociétés déjà fragiles et d'exacerber les conflits armés et l'instabilité régionale. Ce débat public du Conseil de sécurité vise à recenser les moyens de mettre fin à l'engrenage de l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits. Il sera l'occasion d'une discussion et d'une réflexion sur les voies et moyens d'atténuer ces impacts, notamment en soutenant l'offre mondiale de produits alimentaires de manière qui soit compatible avec les obligations internationales en matière de commerce, en œuvrant au respect des obligations découlant du droit international humanitaire et en mobilisant des ressources et une action collective pour améliorer la sécurité alimentaire et la résilience, en particulier dans les pays les moins avancés.

**Contexte**

2. Alors qu'ils assuraient la présidence du Conseil de sécurité, en mars 2021, les États-Unis ont organisé un débat public consacré au cycle de l'insécurité alimentaire due aux conflits et à la nécessité de lutter contre la famine et la malnutrition aiguë. Cette séance a été l'occasion de renforcer au sein du Conseil la volonté de faire progresser les efforts internationaux de lutte contre l'insécurité alimentaire mondiale.

3. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé les facteurs de fragilité préexistants, creusé les inégalités entre les sexes et mis en évidence les vulnérabilités structurelles des systèmes alimentaires locaux et mondiaux, dont les premières victimes sont les ménages les plus vulnérables sur le plan économique et les quelque 161 millions de personnes qui se voient plongées dans l'insécurité alimentaire. La fréquence et l'intensité croissantes des épisodes climatiques extrêmes et catastrophiques résultant des changements climatiques sont un facteur d'insécurité alimentaire. Les conflits violents portant sur l'accès à la terre et à l'eau sont au nombre des préoccupations qui ont déjà été abordées par le Conseil de sécurité. L'adaptation aux changements climatiques est insuffisamment financée et, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, n'est pas considérée comme une priorité dans les pays les plus vulnérables aux effets de la crise climatique.

4. En décembre 2021, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a estimé à quelque 811 millions le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde. Faute d'une aide vitale à bref délai, plus de 43 millions de personnes connaîtront la famine ou des conditions proches de la famine. Dans le dernier numéro de l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale, publication que fait paraître le Bureau, celui-ci note qu'à défaut de mesures immédiates et soutenues, l'insécurité alimentaire pourrait avoir en 2022 des conséquences catastrophiques.

5. D'après le Programme alimentaire mondial, 60 % des personnes souffrant de la faim dans le monde vivent dans des zones de conflit. Il s'agit notamment de cas dramatiques tels que la situation au Yémen, où 19 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire. Les conflits armés exacerbent la faim dans de nombreuses autres régions du monde, notamment dans la Corne de l'Afrique, en République arabe syrienne et au Soudan du Sud. La guerre menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, cinquième exportateur mondial de blé et deuxième

exportateur mondial d'huile de tournesol, aggrave ces menaces. En plus des perturbations qu'elle entraîne dans l'agriculture et dans la saison de croissance normale des végétaux, le blocage des ports et la destruction des infrastructures civiles par la Fédération de Russie ont engendré une perturbation brutale des chaînes d'approvisionnement agricoles mondiales. Les répercussions s'en font sentir dans des pays qui doivent déjà faire face à une insécurité alimentaire dangereusement élevée, dont beaucoup ont déjà fait état d'une augmentation alarmante du prix des produits de base. Le Programme alimentaire mondial a constaté que le prix du panier alimentaire avait augmenté de 66 % en Éthiopie et de 36 % en Somalie, deux pays fortement dépendants du blé cultivé dans le bassin de la mer Noire. Le prix de revient de l'huile de cuisson a augmenté de 36 % au Yémen et de 39 % en République arabe syrienne, et celui de la farine de blé, de 47 % au Liban.

6. Le 23 mars, le Secrétaire général a tenu la première réunion de son Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, dans le but d'améliorer la coordination de l'intervention dans une variété de situations de crises alimentaires, de proposer des solutions, de générer des données pour éclairer la prise de décision et de renforcer les partenariats multipartites. Le Conseil de sécurité reconnaît depuis longtemps le lien entre les conflits armés et la violence et l'insécurité alimentaire provoquée par les conflits et le risque de famine, comme en témoigne, entre autres, l'adoption de sa résolution [2417 \(2018\)](#).

### **Modalités d'organisation**

7. La séance d'information sera présidée par le Secrétaire d'État des États-Unis, Antony Blinken. Les membres du Conseil sont invités à se faire représenter au rang de ministre des affaires étrangères. Les États Membres qui souhaitent participer au débat doivent indiquer le nom de leurs intervenants sur la liste des orateurs et des oratrices à l'aide du module eSpeakers de e-deleGATE+. Il leur faudra également télécharger, dans ce même module, une lettre adressée à la Présidente du Conseil de sécurité, dûment signée par le (la) représentant(e) permanent(e) ou chargé(e) d'affaires par intérim et contenant une demande de participation au titre de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil. L'inscription des participants à la réunion sera ouverte le 16 mai.

### **Intervenant(e)s**

8. Les personnes ci-après prendront la parole devant le Conseil de sécurité :

- Le Secrétaire général
- David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
- Qu Dongyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Représentant de la société civile

### **Pistes de réflexion**

9. Les participantes et participants sont invités à réfléchir aux questions suivantes :

a) Quelles mesures immédiates peuvent prendre les États Membres, individuellement et collectivement, pour atténuer l'insécurité alimentaire croissante et les risques qui en découlent pour la paix et la sécurité internationales ?

b) En quoi l'évolution récente de la situation sur le plan de la paix et de la sécurité internationales a-t-elle accru l'insécurité alimentaire mondiale et que peut-on faire pour y remédier ?

c) Comment la communauté internationale peut-elle agir, collectivement, pour suspendre et enrayer le phénomène d'accélération de l'insécurité alimentaire mondiale et empêcher l'insécurité alimentaire de déstabiliser les États fragiles et d'avoir un impact disproportionné sur les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles ?

d) Quel rôle les acteurs non gouvernementaux, notamment la société civile et le secteur privé, jouent-ils dans le développement de la résilience et la lutte contre l'insécurité alimentaire mondiale ?

---